

**ASSOCIATION GADJE VOYAGEURS 64**  
**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire**  
**qui s'est tenue le 3 juillet 2024 à Pau au centre social « la Pépinière »**

Etaient présents :

*En qualité de membres actifs*

- Mme Valérie ARROCENA, membre du bureau,
- M. François COLLET, membre du bureau,
- M. Michel COUAILLIER, membre du bureau,
- M. Gérard JULIEN, Président,
- Mme Chantal MORNET PERIER, Vice-Présidente et Secrétaire,
- M. Yves SOLANS, Trésorier

*En qualité de membres associés*

- Mme Fabienne BASCOU Présidente de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques accompagnée de Mme Pascale HOUSTRAIN, Administratrice,
- Mme Sandrine BARROUILHET représentant la Direction Départementale des Territoires et de la Mer,
- Mme Marianne FOURNIER représentant le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- Mme Roselyne JANVIER représentant la commune de Lescar,

Excusés :

- Mme Pierrette GABORIAUD, membre du bureau,
- M. Jean-Jacques LASSERRE, Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- M. GUINAMANT, Directeur départemental de la Délégation de l'Agence Régionale de la Santé,
- Mme VIALE, Directrice de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités des Pyrénées-Atlantiques,
- M. Patrice LAURENT, Maire de Mourenx et Président de la Communauté des Communes de Lacq-Orthez.
- Mme Françoise PUCHIN, Responsable de l'Action Sociale, SOLIHA Pays basque
- Mme Audrey BERGERET DUCLERCQ, Chef de pôle Technique et Environnement, CC du Haut Béarn
- M. Fabrice BENITO, Responsable promo 16-18, AFPA
- Mme Sylvie REBIERE-POUYADE, directrice, GIP DSU Bayonne Pays basque
- Mme Evelyne ACHIGAR, assistante sociale, SDSEI Nive Nouvelle
- Mme Valérie GOUFFE, cadre supérieur de santé INFOPSY, Centre hospitalier des Pyrénées
- Mme Hélène DUTREY, responsable du Service Accompagnement Social & Recouvrement, Pau Béarn Habitat =
- Mme Béatrice LAMARQUE, mairie de Billère,
- Mme Manon MIGNOT, TEC GE COP,

Assistaient également :

- Mme Amélie BOMBEZIN, Préfecture des Pyrénées-Atlantiques FS64,
- Mme Adeline GOUBELY, représentant la communauté d'agglomération Pays basque,
- M. Gabriel OLES coordonnateur de la mission gens du voyage de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées,
- Mme Carine GOARRE, cheffe du service prévention à la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées,
- Mme Audrey BARRERE, Office 64 de l'Habitat,
- Mmes Héloïse BRAVI et Marie-Claire BOURNOT, Pau Béarn Habitat,
- Mme ORDOQUI Laetitia Assistante sociale, SDSEI Pau-Berlioz,
- Mme Christelle LAPERLE, SDSEI Pau Est secteur de Nay,
- M. Damien VILLEFROY, SDSEI Pau agglomération, CTI,
- Mme Isabelle AUGA, SDSEI Pau agglomération site de Billère,
- Mme Marie-Claude APAULE, Centre Social Lo Solan à Mourenx,
- M. OLES Gabriel, Coordonnateur Gens du voyage, Agglomération de Pau,
- Mme Hayaté ZOULKA, Mission Locale Billère,
- Mme Cécile PELIEZ et M. Rachid ELKITEL de l'association ADIE,
- M. André MONTAUT ACJPB de Bayonne,

*En qualité de commissaire aux comptes de l'association*

- M. Nicolas POUJGE, Commissaire aux Comptes,

*En qualité de cabinet comptable de l'association,*

- M. Éric FAIVRE-DUBOZ, du cabinet comptable PLF Expert,

*En qualité de salariés de l'association*

- M. Arnaud FRADJENBERG, adjoint à la direction,
- Mme Sylvana ADAMI, référente France travail,
- Mme Marine BILLEMONT, référente France services,
- Mme Vanessa DUPUY, référente RSA social,

- Mme Eloïse LAMAGNERE, référente habitat,
- Mme Anne-Laure LAPORTE, coordonnatrice pôle insertion,
- M Benjamin LARRAS, référent Santé
- M. Jérôme MOREL, référent PETI (Parcours Evolutif des Travailleurs Indépendants),
- Mme Aurélie NANCY référente Enfance famille,
- M. Clément GRAZIDE, coordonnateur antenne de Bayonne,
- Mme Céline DURAN référente Accueil numérique antenne de Bayonne,
- Mme Caroline LYET, référente Enfance famille antenne de Bayonne,

## 1° - RAPPORT MORAL

**Le président donne lecture en introduction du rapport moral (voir annexe 1).**

Le bureau reste très mobilisé et se réunit tous les quinze jours. Il a été très présent pour pallier l'absence de la directrice depuis plusieurs semaines.

Nos alertes aux autorités sont restées lettre morte : le courrier à M. le Préfet est resté sans réponse. Toutefois le CD 64 nous a proposé un rendez-vous le 19 juillet prochain.

Le bureau se donne trois mois pour apprécier ce qui pourra encore être tenté ou pas et souhaite rencontrer les financeurs avant de prendre sa décision.

Le contexte actuel ne nous permet pas d'être optimiste quand on sait que 200 centres sociaux sont en difficultés en France et que la logique des marchés publics va être amplifiée par le Département. Rappelons qu'un centre social soutient le développement d'actions de prévention. Aujourd'hui, nous nous retrouvons essentiellement sur des mesures curatives, nous intervenons en urgence sur les effets des problématiques mais non, en amont, pour les éviter.

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.**

## 2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2023

Après que le président a présenté les points saillants de ce compte rendu par ailleurs mis en ligne sur le site de l'association, **Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.**

## 3. RAPPORT FINANCIER 2023

**Le trésorier présente le rapport financier notant pour 2023 un léger déficit de 7 896 euros soit moins de 1% de l'exercice (voir en annexe 2 le compte de résultats et le bilan simplifiés).**

Les recettes et les dépenses sont supérieures à l'année précédente, toutefois les charges de personnel liées à des départs et des arrêts maladie en plus grand nombre, sont en baisses. Il note que les communes interviennent de moins en moins. De fait si Gadjé Voyageurs n'est pas retenu à l'appel à projet du CD 64 il manquera 125 000 euros pour l'exercice 2024.

Le trésorier exprime ses remerciements au cabinet comptable du fait de l'arrêt maladie de la comptable en cours d'année.

Le bilan fait apparaître que les créances, à long terme, sont couvertes par les provisions et les fonds dédiés. Le fonds de roulement permet de couvrir les besoins à court terme. Le besoin en fonds de roulement est passé de 18 815 euros à 84 011 euros. Il faut toutefois être vigilant sur l'exercice à venir car la dotation pour les prêts caravane représente à peu près la moitié de la trésorerie.

L'augmentation des charges locatives s'explique par une régularisation à la baisse en 2022.

**M. Éric FAIVRE-DUBOZ, du cabinet comptable PLF Expert** présente à l'assemblée un diaporama détaillant les principaux indicateurs financiers 2023 d'AGV64 (voir annexe 2)

**Mme FOURNIER représentant le Conseil Départemental apporte les précisions suivantes :**

Sur 2023, la subvention pour France Travail a augmenté grâce au dépôt de six projets. Ces projets doivent être réalisés sur 2024 si Gadjé veut recevoir la totalité de la subvention mais trois n'ont pas encore démarré.

Pour 2024, il y a eu renouvellement de la subvention sur les six premiers mois. Le financement pour les six prochains mois est en arbitrage sur la scolarisation mais le CD 64 a besoin de savoir comment Gadjé s'organise pour l'avenir. Le financement concernant les travailleurs indépendants fait l'objet d'un appel à projet.

**Le Trésorier constate** une érosion des financements pour l'activité centre social, qui a été peu à peu oubliée, avec toute sa dimension de prévention. Rappelant que AGV n'est pas un professionnel de l'insertion et ne peut rentrer aussi simplement dans la mécanique de l'appel à projet, dans la mesure où les objectifs d'insertion définis dans l'appel à projet seront inatteignables avec les gens du voyage. Il s'interroge donc sur la pérennité de ce partenariat.

Par ailleurs, pour l'expérimentation RSA, la responsable de la DDETS s'étonnait du peu de recrutement de l'association laquelle ne peut assurer un avenir à ces professionnels sur des engagements aussi courts.

**Le commissaire aux comptes présente son rapport sur les comptes annuels**

Après avoir rappelé les trois missions d'un commissaire aux comptes (certification des comptes, validation des procédures et contrôle), il précise que le compte d'exploitation fait apparaître une perte de 8000€ soit 1% de perte et que l'association dispose de 234 000 euros de fonds propres soit 3 mois de fonctionnement.

Signalant l'absence du poste de comptable sur le second semestre 2023, il remercie Mme Agnès Adam qui a pu faire la mise à jour (pièces et justificatifs) et précise que l'analyse et l'enregistrement des conventions ont été réalisés sans problème.

Il fait part toutefois des réserves suivantes :

- les conséquences de l'absence de comptable et de la direction sur plusieurs périodes, comblées par l'intervention du cabinet comptable,
- sur les procédures de contrôle,
- l'absence du livre de caisse sur 2023,
- l'absence de comptabilité analytique,
- les défaillances de contrôles internes,

et rappelle les points importants suivants,

- l'échéance de septembre pour prendre une décision,
- concernant le contrôle URSSAF, outre le redressement sur la taxe de la mobilité, le contrôle URSSAF a fait apparaître un redressement sur les charges salariales de moins de 2 000 euros ; ce qui est très peu,
- alerte sur les charges de personnel en augmentation et les pertes de recettes,
- valoriser l'implication des bénévoles : à retranscrire sur le compte d'exploitation.

**L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2023, donne quitus au trésorier et décide d'affecter le déficit au report à nouveau.**

Par ailleurs l'assemblée générale décide à l'unanimité de clôturer le compte crédit agricole « CSE\_AGV64\_00020214004 » ouvert au titre du Comité SE et décide d'affecter le solde dudit compte à celui de l'association ouvert au crédit Mutuel de Pau.

#### 4. LE RAPPORT D'ACTIVITES

L'adjoint de direction qui assure l'intérim de la direction présente les grands traits de l'activité en 2023 (voir tableau résumé en annexe 3). Tour à tour chaque salarié est invité à exposer son point de vue et à répondre aux questions de l'assistance.

**Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.**

#### 5. RENOUELEMENTS DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les quatre administrateurs suivants dont le mandat est arrivé à échéance renouvellent leur candidature : Pierrette GABORIAUD, Gérard JULIEN, Yves SOLANS et François COLLET. Aucune autre candidature n'est enregistrée.

**Les quatre candidats sont élus à l'unanimité des membres actifs présents ou représentés**

#### 6. LE DEVENIR DE L'ASSOCIATION

Le Président fait part de son inquiétude quant au devenir de l'association liées aux multiples difficultés que rencontre l'association.

**Mme Fabienne BASCOU, présidente de la Caisse d'Allocations Familiales intervient** en conclusion de l'assemblée générale soulignant que :

*« Vous êtes contraints de travailler par appels à projet et on vous demande toujours plus car les financeurs sont assurés que vous allez répondre... Les financements sont adossés à des règles administratives et il faut tout justifier au niveau quantitatif. Par ailleurs, les communes viennent vous chercher s'il y a un problème mais ne s'engagent plus financièrement. Les autres partenaires vous sollicitent pour de l'insertion et vos missions ont glissé.*

*Vous faites un travail d'expertise qui est reconnu mais non payé par les partenaires.*

*La comptabilité analytique pourrait vous permettre de faire valoir vos besoins car se retrouver caution des impayés de loyer, par exemple, n'est pas possible.*

Le Président remercie Mme BASCOU pour son intervention et clôt l'assemblée générale à 17h.

Fait à Billère le 24 juillet 2024

La secrétaire

Le Président

